

BOUCHERIE

Voir les versets relatifs

Hébr. tébakh ; grec LXX sphagê ([Ps 44:23](#), cf. [Ro 8:36](#), [Pr 7:22](#), [Esa 53:7](#), cf. [Jer 11:19](#) et [Ac 8:32](#), [Za 11:4,7](#)).

Ces termes indiquent le lieu où l'on abattait les animaux destinés à l'alimentation. Les campagnes n'avaient pas de boucherie ; chacun y tuait suivant les besoins de sa famille. Par contre, le Talmud cite à Jérusalem une rue des Bouchers. D'après les monuments l'abattage se pratiquait en Assyrie de la même manière qu'en Egypte. Il devait en être de même en Palestine. Voir Alimentation.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

